



LA FOULEE VERTE DES OLONNES
Mairie Annexe de la Jarrie
85100 LES SABLES D'OLONNE
lafouleevertedesolonnes@gmail.com

Assurance R.C.P.

WTW France Département Sport Evènement
DGPL Fédérations, 2, rue de Gourville
45911 ORLEANS CEDEX 9
Tél. : 09 72 72 01 19

fr.ffrandonnee@wtwco.com

Contrat n° : 41789295M /
0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Tel 33(0)1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162 /1



COMITE DEPARTEMENTAL DE
RANDONNEE PEDESTRE
Maison des Sports

85000 LA ROCHE SUR YON

Les Sables, le 12/02/2026

NOTICE D'INFORMATION

Séjour : MAO19787

SEJOUR DECOUVERTE DU MAROC

Du Mercredi 4 au lundi 16 Novembre 2026

soit 12 nuitées et 13 jours de randonnées

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2025/2026 (lors de l'inscription) avec assurance RC ou plus, et de la licence 2026/2027 au moment du séjour. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2025/2026 avec assurance RC ou plus (lors de l'inscription) et de la licence 2025/2026 au moment du séjour.

Nombre de participants : 15 au minimum et 22 au maximum

Dates : **4 AU 16 NOVEMBRE 2026**

Déplacements sur place : en bus privatisé

PROGRAMME

1er JOUR : Mercredi 4 Novembre

Départ de Nantes par le vol EASYJET de 15h45 et arrivée à Marrakech à 18h40.

Transfert en bus à l'hôtel par le chauffeur de l'agence, installation à l'Hôtel.

Dîner à l'hôtel. Soirée libre

2ème JOUR : JEUDI 5 Novembre : MARRAKECH

Visite guidée de Marrakech avec notre guide toute la journée. Nous partirons à la découverte des trésors historiques : visite des Tombeaux Saadiens, du somptueux Palais Bahia, des impressionnantes ruines du Palais El Badi, et de la magnifique Medersa Ben Youssef (joyau de l'architecture marocaine). Déjeuner au restaurant. Une journée riche en découverte, au cœur de l'histoire et du patrimoine de la ville ocre.

Dîner libre, soirée libre

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du

Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

3^{ème} JOUR : VENDREDI 6 Novembre : MARRAKECH - OUARZAZATE

Départ tôt le matin de l'hôtel, en bus privatisé, pour traverser l'Atlas et rejoindre le Sud. Sur le chemin, nous ferons une jolie pause déjeuner au village de Tighza, que nous rejoindrons à pied (environ 1h30 de marche aller/retour). Arrivés dans le Sud, nous visiterons la célèbre Kasbah AÏT BEN HADDOU, siège de beaucoup de films réputés. Puis nous nous installerons en fin d'après-midi à l'hôtel à OUARZAZATE. Le temps de route total est estimé à 3h environ. Dîner à l'hôtel. Soirée libre.

4^{ème} JOUR : Samedi 7 Novembre : OUARZAZATE – AIT ZEMRAOU

Nous prendrons la route après le petit-déjeuner, et pénétrerons dans la vallée du Drâa que nous découvrirons tout au long de cette journée. Nous traverserons les village d'Agdz et le bourg de Zagora où nous ne manquerons pas de remarquer le panneau qui indique que nous sommes bel et bien sur l'itinéraire des grandes caravanespour Tombouctou !

A Nesrate, nous rencontrons nos chameliers et leurs montures qui vont nous accompagner tout au long du circuit. Notre itinéraire va suivre le cours du Drâa dans sa partie inférieure qui disparaît progressivement dans les sables jusqu'à l'Atlantique.

Nous marcherons avec eux jusqu'à Aït Zemraou (environ 1h30 de marche) lieu de notre premier bivouac, et pendant que nous monterons nos tentes, notre cuisinier nous préparera un dîner marocain. Soirée libre.

5^{ème} JOUR : Dimanche 8 Novembre : AIT ZEMRAOU – BOUGAYOUARNE

Notre caravane suit sa route à la rencontre des habitants de la région en traversant de superbes villages en pisé. Les cultures d'orge et de blé sont omniprésentes. Randonnée de 5h environ. Bivouac dans les dunes de Bougayouarne. Installation des tentes et dîner préparé par notre cuisinier.

6^{ème} JOUR : Lundi 9 Novembre : BOUGAYOUARNE – TIRÂF

Après le petit-déjeuner, nous reprenons notre randonnée (environ 5h de marche). La palmeraie nous montre le système très astucieux du fonctionnement d'une oasis avec ses choix de cultures en fonction de la proximité des points d'eau ou de la rivière. Un monde fascinant à comprendre.... Installation des tentes et bivouac dans la palmeraie de Tirâf. Dîner préparé par le cuisinier.

7^{ème} JOUR : Mardi 10 Novembre : TIRÂF – TIDRI

Nous quitterons la palmeraie pour entamer une très belle journée (environ 5h de marche). Nous traverserons un paysage lunaire pour atteindre les belles dunes de Tidri. Au passage, nous faisons une halte déjeuner au bord d'une guelta.

Nous sommes désormais de vrais nomades qui dégustent la Taguella, cette belle galette de pain cuite sous le sable et la braise.

Nous pourrons aussi essayer une petite balade à dos de dromadaire dans les dunes (durée très courte par personne pour la préservation du bien-être de l'animal).

Installation des tentes et bivouac à Tidri, Dîner préparé par le cuisinier.

8^{ème} JOUR : Mercredi 11 Novembre : TIDRI – OULAD DRISS

Nous naviguerons toute la journée entre les dunes du grand sud marocain et ses plateaux désertiques. Notre caravane arrivera (après 5h de marche environ) à Oulad Driss, un des derniers villages de la vallée et ancien carrefour des caravanes pour Tombouctou.

Nuit et dîner au Pacha, sous de confortables tentes nomades en semi dur (sanitaires communs).

9^{ème} JOUR : Jeudi 12 Novembre : OULAD DRISS – TALIOUINE

Après le petit-déjeuner nous partirons avec notre bus privatif pour Taliouine (environ 5h de route)
Nous quittons le désert et nous dirigeons vers l'Atlas versant Sud, dans la région de Siroua, le pays du safran. Rencontre avec les villageois, explication et participation au ramassage du safran.
Dîner et nuit à l'hôtel.

10^{ème} JOUR : Vendredi 11 Novembre : TALIOUINE – IMLIL

Nous reprenons la route tôt le matin (environ 5h de route) en direction d'Imlil au cœur du Haut Atlas en empruntant la célèbre route de Tizi-n-Test pour atteindre Imlil (le fief des randonneurs à 1740m d'altitude). A notre arrivée, nous profiterons d'une petite randonnée d'environ 2h à la découverte des paysages de montagne, des villages berbères et de la nature environnante.
Dîner et nuit en hôtel.

11^{ème} JOUR : Samedi 12 Novembre : IMLIL

Notre partirons pour une randonnée au pied du Toubkal (4167m) le point culminant de l'Afrique du Nord est le plus haut sommet d'un massif qui ne s'abaisse jamais au-dessous de 3000m. Ce massif est constitué de roches granitiques sombres, sans végétation, ni glacier. La rudesse de ses grandes murailles est impressionnante. Marche d'environ 6h/7h au cœur des paysages du haut Atlas et pique-nique en pleine nature.
Dîner et nuit en hôtel.

12^{ème} JOUR : Dimanche 13 Novembre : IMLIL – MARRAKECH

Départ après le petit-déjeuner pour Marrakech (temps de route environ 2h). Installation à l'hôtel,
Puis temps libre pour tous dans Marrakech pour visiter par exemple les souks, la médina, le jardin Majorelle, faire des emplettes ou tout simplement pour profiter de la piscine de l'hôtel.
Déjeuner et dîner libres, soirée libre.

13^{ème} JOUR : Lundi 14 Novembre

Après le petit-déjeuner, temps libre, déjeuner libre.
Journée libre pour continuer votre découverte de Marrakech ou faire vos emplettes....
Entre 16h et 17h, transfert à l'aéroport pour le vol retour prévu à 19h50, arrivée à Nantes 22h45.
Récupération des voitures et retour aux Sables.

HEBERGEMENT :

En hôtel ou bivouac.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 1 400.00 € par personne prix ferme et définitif non révisable.

Ce prix comprend :

- La pension du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 12 (sauf repas Marrakech : dîner jour 2 et 12 et déjeuners des jours 12 et 13)
- Les visites inscrites au programme.

Ne sont pas compris :

- Le co-voiturage aller et retour pour l'aéroport de Nantes
- Le voyage en avion Nantes-Marrakech-Nantes et les transferts Aéroport – hôtel (voir en fin document l'organisation et les prix possibles pour le voyage avion)
- Les repas à Marrakech (dîners jour 2 et 12, et déjeuners jour 12 et 13)
- Les pourboires au guide, cuisinier, chamelier.
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, rapatriement)
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes (Contacter Nicole FLOC'H 07.64.36.66.40.). **Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 300 € à l'ordre de La Foulée Verte des Olonnes** à l'adresse suivante : Nicole FLOC'H, 18, rue Gustave Eiffel 85180 LES SABLES D'OLONNE

Suivant le nombre d'inscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 20 mars 2026

En cas d'annulation, le remboursement de l'inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin sous 15 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement du séjour.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

. Acompte n° 1 de 300.00 € lors de l'inscription. Date limite : 27 Mars 2026 Ainsi que le paiement des primes d'assurance (facultatives).

. Acompte n° 2 de 500 € pour le 31 Juillet 2026

. Acompte n° 3 de 600 € pour le 1^{er} Octobre 2026

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues, et ne sont pas remboursables.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de La Foulée Verte des Olonnes.

DEPLACEMENT LES SABLES -NANTES – LES SABLES

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

En cas d'annulation de la part d'un participant, sauf s'il trouve un remplaçant, les conditions d'annulation seront celles indiquées dans le Règlement Intérieur à savoir :

. Annulation signifiée avant le 3 Mai 2026 : restitution des sommes versées avec une retenue du montant des contributions EIT, UEIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites.

. Annulation signifiée entre le 4 Mai et le 3 Août 2026 : restitution des sommes versées avec une retenue de 30% pour frais de dossier, plus le montant des contributions EIT, UEIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites.

. Annulation signifiée entre le 4 Août 2026 et le 4 Octobre 2026 : restitution des sommes versées avec une retenue de 50% pour frais de dossier, plus le montant des contributions EIT, UEIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites.

. Annulation postérieure au 4 Octobre 2026 : retenue de 100 % du montant total du séjour ;

Tout désistement devra obligatoirement être signifié par écrit à l'organisateur du séjour qui informera le Correspondant Tourisme, le Président et le Trésorier. De plus, en cas de non-présentation au rendez-vous ou si le participant ne peut présenter les documents de police ou de santé exigés pour le séjour il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide et couvrant l'intégralité du séjour.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association : ***lafouleeventedesolannes.fr***

PRECISION CONCERNANT LE VOYAGE NANTES – MARRAKECH – NANTES

L'agence ATALANTE peut prendre en charge l'achat de nos billets aux conditions suivantes :

VOL ALLER : Nantes – Marrakech, EASYJET, vol 4779, départ 15h45 arrivée 18h40

VOL RETOUR : Marrakech – Nantes, EASYJET n° 4780, départ 19h50 arrivée 22h45

Prix des vols A/R avec transferts aéroport – hôtel : 195 € (hors bagage en soute)

Prix supplément pour un bagage en soute A/R : 110 €